



CONSEIL D'ECOLE

JOSEPH BOURREAU, ESVRES-SUR-INDRE

19/10/2017

Copie Mairie
le Bronce
Original Aff. Scol
n° 436

La séance est ouverte à 18H30.

Présents :

Mairie : Mme Lebronec (1^{ère} adjointe en charge des affaires scolaires)

Enseignants : Mme Allanic, Mme Delorme, Mme Lepennetier, Mme Labonne, Mme Delorme, Mme Lamarche, Mme Prou, Mme Benizeau, Mme Courtaud, Mme Violante, M. Agnus, M. Chantrel, M. Herbert, M. Duvigneau, M. Gilet.

Parents d'élèves :

- représentants de la FCPE : Mme Voisin, M. Marlet, Mme Trocherie, Mme Papin, Mme Humphries, Mme Perron, Mme Martin

- représentants de la NAPEE : Mme Pouilloux, Mme Chapuis, M. Bureau, Mme Orchilles, M Jautrou. M. Pecqueur, Mme Gillet

Absents excusés : Mme Delafont, IEN (Inspectrice de l'Education Nationale), Mme Simon (RASED), Mme Lantier-Henry, Mme Courteix, M. Monrosty (NAPEE).

Réponse à une question de parents au sujet des remplacements d'enseignants. Il existe deux corps de remplaçants: les ZIL (pour les remplacements de courte durée) et les Brigades (longue durée). Tant qu'un enseignant n'est pas officiellement en longue maladie ou en congé maternité, l'Inspection envoie un ZIL. Monsieur Gilet a demandé un Brigade pour le remplacement de Mme Lantier-Henry afin d'assurer le suivi des enseignements mais nous n'avons pas eu satisfaction pour le moment car elle n'est pas officiellement sur un congé de longue durée.

- **Rappel concernant le rôle des parents élus et des compétences du conseil d'école :**

Taux de participation : 43,16% (-3 par rapport à l'an passé). 15 sièges à pourvoir. 8 sièges ont été attribués à la NAPEE (133 voix) et 7 à la FCPE (132 voix).

Les représentants de parents votent au Conseil d'Ecole et servent d'intermédiaires avec les autres parents d'élèves.

Le conseil d'école vote le règlement intérieur, établit l'organisation de la semaine scolaire, donne son avis sur les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la protection et la sécurité des enfants, sur le projet d'école, l'utilisation des moyens alloués à l'école, les conditions d'intégration des enfants handicapés et donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles. C'est également un moment d'information concernant l'organisation des réunions avec les parents, le choix des matériels pédagogiques et l'organisation des aides spécialisées.

- **Les réunions de délégués**

Dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté et de la mise en place d'un parcours citoyen dans l'école, les délégués sont réunis trois fois par an afin qu'ils exposent les souhaits des enfants et leurs remarques quant au fonctionnement de la cantine et des règles de vie dans l'école et dans la cour de récréation. Certaines réunions sont organisées autour de thèmes abordés au sein de chaque classe.

Toutes les remarques formulées par les enfants seront étudiées en conseil des maîtres ou lors des réunions organisées régulièrement avec la mairie et les personnels de cantine.

A la première réunion (21/11 pour le cycle 2 et 28/11 pour le cycle 3) ont été invitées Mme Lebronec, Mme Labbé et Mme Audiger afin de parler du temps de cantine et de l'accueil hors temps scolaire.

- **Effectifs des classes pour l'année 2017/2018 :**

Enseignants	classes	enfants
Mme Delorme	CP	24
Mme Lavrard	CP	24

Un premier exercice d'évacuation a eu lieu le 11/10. L'évacuation complète a pris moins de 2 minutes et s'est faite dans le calme. Rappel : il n'y a pas de détecteurs de fumée dans l'école.

Dans le cadre du PPMS attentat intrusion, il faudrait installer des verrous de sécurité à toutes les portes et améliorer la diffusion de l'alerte. Les verrous permettraient également de fermer les classes le soir afin de lutter contre les vols (cet été un ordinateur a disparu en maternelle et un vidéoprojecteur en élémentaire).

Un téléphone portable a été acheté pour l'école afin de commander les visiophones de n'importe où.

Le prochain exercice aura lieu le mercredi 15 novembre à 9h30 (pour l'élémentaire et la maternelle). Les représentants de parents sont invités en tant qu'observateurs. Devraient être présents, des membres des forces de l'ordre, du personnel de mairie et des élus. L'objectif est d'entraîner les enfants et de vérifier la pertinence de la procédure mise en place en cas d'intrusion : répercuter l'alarme, prévenir les forces de l'ordre, tirer les rideaux, fermer à clé, se mettre à terre, silence absolu, téléphone à portée de main. Pour compléter le dispositif, il faudrait un rideau de plus dans la salle de musique.

L'accès au parking le matin est toujours problématique (toujours plus d'élèves et donc de voitures). La police municipale nous a demandé de participer à un projet de sensibilisation. Les enseignants de CM participeront à l'élaboration de disques de stationnement.

- **Travaux et investissements :**

La mairie a acheté des ordinateurs portables pour chaque classe.

Pendant l'été les 3 VPI dans les classes de CM2 ont été changés.

Un oubli : le tableau blanc destiné à la classe 4 est toujours dans la salle polyvalente.

Il faudrait prévoir une meilleure isolation au niveau du sol pour les cabanes en bois.

Il faudrait envisager une solution durable pour sécuriser l'accès à l'arrière du préau.

Il y a un problème avec l'entretien des extérieurs. La société qui s'en occupe ne vient pas assez régulièrement ou ne fait pas tout ce qu'il y a à faire. Il est par exemple fréquent d'avoir des poubelles tellement pleines qu'elles finissent éventrées.

Les branches des arbres (dans les 2 cours) sont basses et les tilleuls attirent les guêpes.

Les enseignants aimeraient que soit à nouveau étudiée la gestion de l'isolation et du chauffage des classes. Il fait trop chaud ou trop froid.

- **Questions diverses :**

Concernant le voyage scolaire des CM2, chaque enseignant choisit les modalités d'accompagnement pour sa classe. Dans la classe de M. Duvigneau, le choix a été fait (en concertation avec les collègues) d'encadrer les enfants par deux enseignants, tout juste retraités, dont l'un d'entre eux est professeur de ski.

Les parents s'interrogent sur le pointage des élèves inscrits au périscolaire. Réponse : les personnels font l'appel tous les soirs.

- **Dates à retenir :**

Les spectacles de musique auront lieu la semaine du 14 au 17 mai. Il devrait y avoir une soirée CP, une autre pour les CE et une 3ème pour les CE2, CM1, CM2. Pour cette soirée, les spectacles devraient se succéder, avec entracte entre chaque niveau de classe.

Prochains conseils d'école : 13 février à 18h30 et 11 juin à 18h30.

Fête d'école le 29 juin.

La séance est levée à 19h50.

Ecole Joseph Bourreau 9 rue du Vallon

37320 Esvres-sur-Indre

Tel : 02-47-26-41-69 ec-joseph-bourreau-esvres@ac-orleans-tours.fr

M. Herbert	CP	24
Mme Allanic	CP / CE2	22
Mme Lepennetier	CE 1	26
Mme Labonne	CE 1	27
Mme Lantier-Henry	CE 1	26
Mme Courteix	CE 2	27
Mme Prou	CE 2	26
M. Agnus	CE2 / CM1	24
Mme Benizeau	CM 1	28
Mme Courtaud	CM 1	28
M. Chantrel	CM 2	26
M. Duvigneau	CM 2	25
Mme Violante	CM 2	25

Nous avons ouvert une 15^{ème} classe. 382 enfants contre 368 enfants l'an passé à la même date et 348 au 19/09/15. Un chiffre qui évolue tout au long de l'année. Une moyenne de 25,6 enfants par classe.

- **Règlement scolaire :**

Il faudra modifier la partie du règlement scolaire qui concerne les horaires et les jours de classe une fois que le Directeur Académique aura donné son avis à propos de notre projet d'organisation pour la rentrée 2018.

L'ensemble du règlement intérieur sera étudié au second conseil d'école afin que tout le monde puisse en prendre connaissance.

- **Organisation du temps scolaire et périscolaire :**

Le conseil d'école extraordinaire a voté à la majorité pour le retour de la semaine à 4 jours à la rentrée 2018. 15 voix pour, 14 contre et 2 bulletins blancs. La maternelle a également voté majoritairement pour la semaine à 4 jours. Le conseil municipal a voté à l'unanimité pour la semaine de 4 jours.

Horaires du matin : 8h45 - 12 h15, accueil à 8h35.

Horaires de l'après-midi : 13h45 - 16h15, accueil à 13h35

186 enfants inscrits au périscolaire cette année. Structure prévue pour un accueil théorique de 150 enfants. Quelques enfants (CM2) bénéficient d'un mode d'accueil différent pour délester le centre.

- **Sécurité :**

Nous sommes toujours sous Vigipirate renforcé. Les portails et les portes qui donnent sur l'extérieur des bâtiments (y compris les préaux) doivent être fermés à clé.

Il y aura deux entrées pendant le temps de classe : côté parking et le portillon côté CM quand les visiophones seront installés. Pour le moment, le problème majeur reste le portail en permanence ouvert pendant la garderie du soir et du matin.

L'électrification de l'ouverture du portail des CM devrait se faire au cours des vacances de la Toussaint.

Cette année, nous ferons 2 exercices d'évacuation et 3 exercices PPMS dont au moins 1 attentat intrusion.

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) a été réactualisé le 07/09. Il s'agit de définir les modalités de confinement (lieux, responsables, matériel nécessaire) en cas de risque majeur et les mesures à prendre pour s'échapper ou s'enfermer. Pour chaque classe il faut envisager et étudier les deux cas de figure. La priorité est donnée au confinement. L'évacuation se fait en priorité avec les forces de l'ordre.